

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE QUARTIER ALLERAY / PROCESSION
DU 11 MARS 2009**

Ordre du jour :

- 1 / Voirie et circulation dans le quartier.
- 2 / Point sur la propreté et la culture par les groupes de travail.
- 3 / Utilisation du budget du Conseil de quartier.
- 4 / Questions diverses.

Etaient présents :

Collège des élus :

Louisa FERHAT, Adjointe au Maire du 15^{ème} arrondissement, chargée des Conseils de quartier Alleray / ProceSSION et Georges Brassens.

Guy COUDERT, Conseiller d'arrondissement délégué auprès de l'Adjoint chargé de la Culture, du Patrimoine et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Isabelle ROY, Conseiller d'arrondissement.

Collège des habitants :

Jacques AGAR

Marc de la ROCHEFORDIERE

Fabienne de LATTRE

Gilles Mario VANGO

Alain MERCIER

Geneviève MERCIER

Christiane SCHOFFEN

Michel SCHWARTZ

François LHUISSIER

Brigitte BODILIS

Collège des associations :

Cercle Français des Collectionneurs de Cartes Postales

Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Collège des personnalités qualifiées :

Nicolas HOCQUENGHEM, Directeur de FORANIM

Peter VIZARD, Directeur du Conservatoire du 15^{ème}

Père Pierre VIVARES, Curé de la Paroisse Notre Dame de l'Arche d'Alliance

Etaient invités :

Michel TONIN, Responsable des services de la Propreté dans le 15^{ème}

Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseiller de Paris, 1^{er} Adjointe au Maire du 15^{ème} chargée du développement durable.

Monsieur PEREZ, Médiathèque YOURCENAR, en charge des personnes déficientes visuellement.

Monsieur Le DOUR, responsable des services de la voirie pour le 7^{ème} et le 15^{ème}

Ghislène FONLLADOSA, Adjointe au Maire du 15^{ème} chargée de la Culture, du Patrimoine et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

M. PEREZ évoque l'objectif de la médiathèque Marguerite YOURCENAR. L'établissement est un équipement important avec une vocation de quartier. La structure accorde une place prépondérante au public handicapé. Depuis un an, un service novateur est entré en fonctionnement : l'espace réservé aux personnes déficientes visuelles. A côté d'ouvrages en gros caractères ou de livres audio, a été installé un service de création et de numérisation d'ouvrages adaptés. L'objectif étant que toute personne venant à la médiathèque et souffrant de déficience visuelle puisse obtenir l'adaptation de n'importe quel ouvrage de cette bibliothèque et de l'ensemble des bibliothèques parisiennes. Ce service transforme le document en un ouvrage sonorisé ou numérisé. C'est une possibilité d'accessibilité importante pour les personnes déficientes. Il est ouvert 3 fois par semaine (mercredi, jeudi et samedi de 14h00 à 18h00).

1 / Voirie et circulation dans le quartier.

M. AGAR expose les points de réflexion en matière de circulation et de voirie afin d'améliorer les conditions de vie au quotidien des habitants.

Concernant la circulation, il propose une modification des arrêts de bus 88 et 95, au niveau de la rue Dutot. En effet, les trottoirs d'1m20 sont trop étroits pour les poussettes et les fauteuils roulants qui veulent monter ou descendre du bus.

D'autre part, le croisement entre la rue de la Quintinie et la rue Paul Barruel est dangereux pour les personnes handicapées, les personnes âgées, etc, traversant lentement. Le risque est accru par la circulation à double sens. Il serait souhaitable de placer un feu rouge au niveau de la place d'Alleray. Puis il fait remarquer la dangerosité devant le square Necker. C'est un endroit très fréquenté par les enfants, il conviendrait donc d'installer des ralentisseurs pour freiner les automobilistes qui viennent de la rue de la Procession et de la rue Bargue. Des ralentisseurs sont également souhaités dans la rue Alphonse BERTILLON, qui est bordée d'immeubles HLM, afin de prévenir d'éventuels accidents. Puis il évoque les modifications de l'arrêt du bus 88 au coin de la rue d'Alleray et de la rue de la Quintinie, question qui sera développée par Mme SCHOFFEN par la suite.

Concernant la voirie, il fait remarquer que beaucoup de trottoirs sont en mauvais état. Il cite les trottoirs de la rue Plumet, devant le Franprix, ou encore du côté de la place Falguière. Il y aurait des champignonnières qui formeraient des monticules au niveau des trottoirs et qui gêneraient les personnes à mobilité réduite.

Il indique que ce n'est pas une liste exhaustive et qu'il y aurait d'autres points à envisager plus tard.

Mme SCHOFFEN présente sa pétition concernant le réaménagement du carrefour des rues Alleray, Corbon, La Quintinie et Yvart. Beaucoup de travaux ont été effectués pour augmenter les surfaces des trottoirs. Certaines extensions sont compréhensibles devant les écoles, la médiathèque, rue Corbon ou encore rue Alleray, mais une grande partie semble injustifiée. Des centaines de mètres carrés ont été pris sur le carrefour des rues Corbon, La Quintinie, Alleray et Yvart sans consulter les habitants. Plusieurs mètres carrés de circulation ont été supprimés. Dès qu'un seul véhicule est immobilisé, en arrêt d'urgence ou mal garé, tout le carrefour est bloqué, avec des effets sur toutes les rues adjacentes. Le bus 88 ou tout autre véhicule, bus, ambulance, véhicule de pompier ou particulier, ne peuvent plus prendre le virage de la rue d'Alleray. Ce qui signifie pollution, klaxon, stress et gaz d'échappement. Elle se demande quelle est la justification de cet aménagement. Il n'est certainement pas pour les écoles, les bus et les pompiers, qui ne peuvent plus passer, ni pour la médiathèque et les piétons qui n'ont rien demandé. Il est demandé aux élus, de tous bords politiques, de la Mairie de Paris ou de celle du 15^{ème}, d'agir ou d'aider sur ce dossier. Les habitants souhaitent une circulation efficace, écologique et en dehors de toutes les idéologies de droite ou de gauche. Il est demandé de redonner au bus 88 son espace initial qui était devant le 31 de la rue d'Alleray, afin qu'il ne s'arrête plus dans la rue. Dès que le bus s'arrête dans une rue à une seule voie toute la circulation est bloquée.

Cet emplacement permettrait un espace de dégagement, ce qui serait appréciable si une ambulance doit passer. Il est également demandé la remise à son état initial de l'immense trottoir créé à l'angle des rues Yvart et Allera. Il ne servirait à rien pour les piétons, il ne serait que répressif pour empêcher les voitures de se garer, et bloquerait toute circulation.

Un comité de soutien a été créé pour porter cette pétition, qui sera adressée à la Mairie de Paris, à Monsieur DELANOË et à Anne HIDALGO, et au 15^{ème} arrondissement, à Monsieur GOUJON et à Monsieur LAMOUR. Mme SCHOFFEN invite les associations, les conseils syndicaux, les acteurs politiques, à rejoindre le comité de soutien. Une campagne de pétition sera organisée la semaine suivante pour recueillir des signatures. Le comité sera présent à l'occasion de la Fête des Voisins et de la Fête de quartier. Au prochain Conseil de quartier, les résultats seront présentés avec des photos illustrant les blocages.

Louisa FERHAT entreprend la lecture d'un courrier reçu le matin même émanant de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle du 102 rue d'Allera. Ce courrier met l'accent sur la sécurité des enfants aux abords de l'école lorsqu'ils doivent traverser les rues de la Procession, Castagnary et Labrouste. La plus dangereuse étant la rue Labrouste, laquelle est protégée par un agent de circulation matin, midi et soir. En octobre, lors du dernier Conseil de quartier, l'attention avait été attirée sur la nécessité de protéger les rues Castagnary et Procession. En novembre, il a été constaté que des ralentisseurs avaient été installés dans les rues André Gide et Georges Pitard. Les parents pensaient que les ralentisseurs dans les rues Castagnary et Procession seraient installés dans la foulée, ces endroits étant potentiellement plus dangereux. Or, il ne semble pas que d'autres ralentisseurs soient prévus. Elle indique comprendre l'inquiétude des parents concernant la sécurité de leurs enfants et précise que le Maire est sensibilisé par cette question.

M. Le DOUR indique avoir reçu des protestations des riverains au sujet des travaux de l'arrêt de bus 88 à l'angle de la rue Bargue. Il pense que les nouveaux travaux d'aménagement de cet arrêt de bus commenceront pendant les vacances scolaires de Pâques (du 14 au 24 avril). Le trottoir de l'arrêt sera élargi et des places de stationnement suivront. Ce réaménagement permettra de sécuriser le passage et de faciliter l'accès à l'autobus pour les personnes handicapées.

Un habitant s'interroge sur le fait qu'une simple pétition, n'impliquant que quelques personnes, puisse arrêter les travaux d'une décision retenue par la municipalité. Il craint que cela ne se reproduise à nouveau concernant d'autres travaux. Puis il informe que, face à l'arrêt de bus 88 actuel, se trouve un immeuble de l'Education Nationale, et que beaucoup de personnes y travaillant ont besoin de se garer. Par conséquent, les embouteillages actuellement présents rue d'Allera et rue de la Quintinie vont se déplacer du côté de la rue Dutot. Il informe que le trottoir fait 6 mètres de large et 12 mètres de long, donc l'arrêt du bus n'est pas gênant. La seule gêne occasionnée serait une nuisance sonore. Le problème majeur étant le problème d'embouteillage qui va s'étendre au delà de la rue Bargue. Il redoute d'autres pétitions.

Mr Le DOUR précise que, dans de telles situations, il est impossible d'avoir l'unanimité, il y a obligatoirement un compromis de fait. En l'occurrence, ce choix a été arbitré par Monsieur le Maire, en accord avec la RATP qui ne peut pas déplacer ses arrêts de bus pour maintenir des interdistances raisonnables, et la Préfecture de police, laquelle contrôle tous les projets en collaboration avec la RATP. Il regrette le mécontentement de certaines personnes, cependant, les travaux devront être réalisés. Il indique que le trottoir sera plus accessible et plus sécuritaire pour les piétons et que la circulation continuera à s'effectuer.

Concernant l'amélioration des carrefours, il indique que chaque année, des programmes de travaux sont établis et que, malheureusement, les demandes sont plus nombreuses que le budget pour les réaliser. Concernant le carrefour d'Allera, il a pris note des protestations et pense se rendre sur les lieux pour rencontrer les riverains afin d'envisager des solutions.

A propos des ralentisseurs (appelés plutôt ‘coussins berlinois’, moins coûteux et mis en oeuvre rapidement), ils ont été installés rue d’Alleray, rue André Gide, rue Georges Pitard et très récemment rue Castagnary. Il a bien noté qu’il faudrait en rajouter rue de la Procession et rue Bertillon. Les demandes seront enregistrées et soumises au contrôle de la Préfecture de police.

Puis, il rappelle que la politique de la Mairie de Paris et de la Direction de la Voirie et des Déplacements favorise les piétons malgré les inconvénients de la circulation. La norme nationale, voire européenne, stipule que les bus doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour cela, le bus doit pouvoir apponter directement sur des trottoirs de 18 cm de hauteur et les trottoirs doivent être élargis à 1m80. Il conclut en invitant les riverains à signaler tous les problèmes de voirie qu’ils remarquent.

Louisa FERHAT informe que toutes les réclamations concernant la voirie et la circulation peuvent être envoyées par mail à l’adresse suivante : louisa.ferhat@paris.fr ou directement à son assistante au 01 55 76 77 21, notamment en ce qui concerne les boursouflures sur les trottoirs car elles présentent un risque pour les personnes âgées et les plus jeunes.

Un habitant rappelle que rue Paul Barruel, entre la rue de la Quintinie et rue Sainte Félicité, deux accidents ont eu lieu le 18 février et au cours de la semaine dernière : une voiture est montée sur le trottoir après avoir enfoncé deux piliers à l’angle Paul Barruel et Quintinie. Il soumet l’idée des coussins berlinois pour inciter les voitures à ralentir.

Louisa FERHAT précise à nouveau qu’il est extrêmement important que l’accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes âgées soit une priorité.

Une habitante signale un énorme pavé en béton dangereux sur la place Charles Vallin, devant le crédit Lyonnais, au milieu du trottoir.

Une habitante indique que beaucoup de cafés et de commerçants s’étalent et bloquent le passage des piétons sur les trottoirs.

Louisa FERHAT informe que concernant les restaurants, il existe une réglementation. Elle incite les riverains à lui faire part des problèmes rencontrés, elle en informera ensuite Franck LEFEVRE, Adjoint au Maire du 15^{ème} chargé des déplacements et de la voirie, lequel se rendra sur place afin de vérifier.

Une habitante intervient à propos des stationnements sauvages au milieu de la rue Saint-Amand qui ont lieu tous les week-end et toutes les nuits. Elle déplore la non-intervention de la police. **Louisa FERHAT** en prend note.

Hubert MARTINEZ indique la marche à suivre concernant les terrasses avec occupations illicites et abusives des trottoirs ou bien les problèmes de stationnement. Dans un premier temps, il faut en informer le secrétariat de Louisa FERHAT. Ensuite, l’information sera immédiatement transmise à Franck LEFEVRE ou à lui-même. Puis la demande sera traitée dans la journée ou dans les 24 heures afin de verbaliser les véhicules ou de demander au Commissariat d’opérer un contrôle.

2 / Point sur la propreté et la culture par les groupes de travail.

Alain MERCIER informe que le groupe propreté a rencontré, le 14 février, Michel TONIN, ingénieur responsable de la Division Territorial de la Propreté du 15^{ème} et Pascale PICOT, responsable de la Communication des services de la propreté dans le 15^{ème}, ainsi que deux adjoints du secteur 2. Cette réunion avait comme objectif la prise de contact, l’information et le rapprochement entre le service de la propreté et le groupe propreté du Conseil de quartier Alleray/Procession. S’en est suivi le recensement des « points noirs », l’élaboration des objectifs et l’examen des moyens et des méthodes de traitement. Une

coopération s'est alors établie entre les services propreté du 15^{ème} et le Conseil Allera/Procession. Puis il donne des informations d'ordre général sur le fonctionnement du service par rapport au 15^{ème} arrondissement et présente un nouveau panneau : un triptyque se trouvant rue Sainte-Félicité servant à sensibiliser les propriétaires de chiens. En ce qui concerne les déjections canines, le pourcentage de propriétaires de chiens ne respectant pas la réglementation a très largement diminué. Néanmoins, le rappel de la réglementation et la verbalisation de ces propriétaires sont les meilleurs moyens pour tenter d'éradiquer ces actes d'incivilité. Il est donc proposé un peu plus de contrôle et de surveillance.

Il donne également l'adresse du site Internet : <http://allera.procession.free.fr> et indique les numéros permettant de joindre le service propreté de la Mairie : 3975 et 01.45.45.86.00.

Des chiffres sont également rappelés : Le 15^{ème} représente 230 000 habitants, 220 kilomètres linéaires de voirie, 20 tonnes de déchets encombrants ramassés chaque jour, 256 agents éboueurs, 60 agents privés chargés de la collecte des ordures ménagères, 30 engins de propreté. Les horaires des services s'étalent de 6h00 du matin à 13h22 et de 12h40 à 20h12. Le budget annuel est de 20 millions d'euros.

L'arrondissement est divisé en 3 secteurs. Un secteur peut regrouper plusieurs quartiers. Le quartier Allera/Procession dépend du secteur 2 avec Saint-Lambert, Cambronne/Garibaldi et Pasteur/Montparnasse.

Le service propreté intervient à partir des observations quotidiennes des agents et les signalements des usagers. Les diagnostics établis par le service propreté de la Mairie convergent avec ceux du Conseil de quartier. Ont été recensés les problèmes liés aux dépôts clandestins, aux dépôts au pied des corbeilles, aux déjections canines, aux zones à traiter spécifiquement, ainsi qu'à une insuffisance de lavage des trottoirs.

Alain MERCIER rappelle la campagne d'affichage actuelle de la Mairie de Paris. Cependant, il a été constaté que le numéro de téléphone 3975 n'y figure pas. Le comité a également fait remarquer le manque de visibilité de ce numéro, l'intérêt quasi nul des syndicats pour relayer l'information du service propreté de Paris, et le manque de supports d'information et d'affichage dans les locaux poubelles des immeubles. La sensibilisation des habitants aux problèmes de la propreté nécessite une coopération importante entre le service propreté et le comité de quartier, de ce fait, des campagnes de recensement vont avoir lieu et il sera mis en place un site Internet afin de faciliter lesdites campagnes.

Le service propreté du 15^{ème} conduit une action complète pour réduire, voire éradiquer les dépôts fréquents, recenser les points noirs, établir un suivi mensuel des ratios, effectuer des statistiques... . Le directeur du service propreté du 15^{ème} souhaite recueillir des informations précises sur la constitution de ces dépôts (localisation, fréquence horaire, nature...), et souhaite la collaboration du Conseil de quartier.

L'enlèvement des dépôts au pied des corbeilles est effectué le matin entre 6h et 12h. Or, les balayeurs terminent leur service à midi et déposent leurs sacs. Il faut donc attendre le soir ou le lendemain matin afin que les déchets soient récupérés. Le responsable a donc précisé que les horaires et l'itinéraire des camions feront l'objet d'un nouveau plan opérationnel au mois de mai ou de juin.

Concernant les zones spécifiques telles que celles concernant les excréments de pigeons ou les traces d'urine, c'est une société sous-traitante qui s'en occupe par un traitement particulier et sur demande des services de la mairie.

Pour terminer, il est précisé que le balayage des trottoirs doit être effectué tous les jours et dans tout le quartier. Globalement, il donne lieu à de bonnes appréciations par les habitants. Le nettoyage, quant à lui, peut être amélioré mais semble plus difficile à

réaliser compte tenu des effectifs, du manque de matériel et d'une insuffisance de budget.

Un habitant déplore la saleté du foyer Sonacotra. Il décrit l'environnement insalubre et incrimine le Directeur du foyer qui ne prend pas en considération les doléances des riverains.

Louisa FERHAT s'engage à prendre rendez-vous avec lui en compagnie de Mlle ROY, laquelle souhaiterait ne pas stigmatiser cet établissement, et de M. COUDERT, afin d'évaluer la situation et de verbaliser si nécessaire.

Claire de CLERMONT-TONNERRE annonce une manifestation organisée par la Mairie de Paris dans le cadre de la semaine du développement durable qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril dans toute la France. Pour la première fois, la Mairie du 15^{ème} prend part à l'évènement en organisant sa propre semaine du développement durable. Elle souhaite ainsi sensibiliser tous les Conseils de quartier. A l'occasion de cette manifestation, une projection de film, des conférences débats, des portes ouvertes, des présentations de nouvelles jardinières ou encore des expositions seront organisées. Puis elle propose aux Conseillers de quartier de débattre afin de déterminer ce qu'il conviendrait de faire pour agir en faveur du développement durable dans le quartier et de désigner un référent développement durable au sein même du Conseil de quartier. Elle souligne la mobilisation exemplaire du Conseil de quartier Allera/Procession en ce qui concerne la propreté.

3 / Utilisation du budget du Conseil de quartier.

François LHUISSIER, précise que l'enveloppe est de 8264 € de budget d'investissement par an, avec un report possible, et de 3305 € de budget de fonctionnement qui doit être consommé. Le précédent Conseil a laissé un reliquat de 43250 €. Dès lors, des choix ont été pris dans la lignée du précédent Conseil de quartier.

On notera l'installation d'une fontaine place d'Allera, au coin de la rue d'Allera et de la rue des Favorites pour une enveloppe de 13000 €. Des équipements de gymnastique pourraient être installés dans des squares pour une valeur allant de 17000 à 24000 €. Le comité envisage d'acheter 18 équipements (cardiaux, relaxation, musculation...). Ce projet est suivi par Mme et M. MERCIER. Il est envisagé de clore le cercle végétal place d'Allera et de planter deux arbres devant France Télécom. L'idée est lancée et les demandes d'autorisation sont en cours.

En ce qui concerne l'animation et la culture, le souhait exprimé est de diffuser plus largement l'information culturelle dans l'arrondissement ou dans le quartier. En effet, le groupe de travail a constaté le manque de renseignements. L'objectif est donc de recenser et de diffuser cette information. Le groupe de travail a également rencontré Ghislène FONLLADOSA, laquelle projette de diffuser un double feuillet contenant l'actualité culturelle de l'arrondissement. Afin de mieux communiquer, le groupe de travail sollicite les idées des habitants. Elles sont les bienvenues. Il propose même de créer un site ou un blog afin de faciliter les échanges d'informations. Puis il conclue en proposant d'organiser un ou plusieurs repas de quartiers, un vide grenier, voire même des concerts dans le square Necker. Il évoque aussi un prochain repas de quartier, place Kandinsky, le dimanche 5 juillet, avec des animations prévues par des associations.

Louisa FERHAT incite les habitants de la place Kandinsky à se rendre au marché Cervantès afin de ne pas le laisser disparaître.

Ghislène FONLLADOSA présente le SCOP 15, un futur feuillet qui donnera toutes les animations culturelles sur un mois.

4 / Questions diverses.

Ghislène FONLLADOSA aborde la question de la bibliothèque Vaugirard. C'est un équipement important avec une fréquentation très convenable. Elle informe l'assemblée qu'en décembre 2008, le budget voté par le Conseil de Paris prévoyait que le personnel serait muté à partir du 1^{er} juillet 2009. De ce fait, la bibliothèque n'aurait plus lieu d'exister. Les syndicats et les lecteurs se mobilisent sur le terrain, les élus du 15^{ème} s'associent au mouvement et des pétitions sont en circulation afin de maintenir la structure ouverte. Elle précise qu'elle rencontrera dans la semaine M. Christophe GIRARD de la Mairie de Paris afin de lui faire part de sa détermination pour faire en sorte que la bibliothèque Vaugirard reste ouverte.

Elle donne son avis sur la médiathèque YOURCENAR, selon elle ouverte beaucoup trop rapidement. Elle évoque des problèmes de finition, des lacunes en matière d'organisation, des problèmes techniques ainsi que les difficultés d'ouverture le dimanche, faute de personnel. Elle rappelle qu'il s'est opéré un changement du système informatique comme dans toutes les bibliothèques de la ville et indique qu'elle mise beaucoup sur les grandes compétences de la nouvelle conservatrice de la médiathèque afin de régler tous ces problèmes.

Enfin, concernant le théâtre Sylvia Monfort, elle évoque le changement de direction. En effet, à partir du 1^{er} Juillet, M. RICORDEL et Mme MAGALHAES, tous les deux issus des arts du cirque contemporain, prendront les commandes du théâtre. Cependant, elle souhaiterait que la programmation ne demeure pas axée sur l'art du cirque et indique qu'une promesse a été faite pour que la programmation soit la plus diversifiée possible.

Elle conclut en rappelant quelques événements à venir : la fête de la musique le dimanche 21 juin mais aussi le samedi 20 devant le parvis de la Mairie du 15^{ème} avec, précise-t-elle, une programmation de qualité. Les 25 et 27 juin, le premier salon du livre du 15^{ème} qui sera entièrement consacré aux livres sur Paris. Le premier marché du disque vinyl d'occasion le jeudi 21 mai. La première semaine de la Culture Arabe dans tout Paris avec une grande soirée organisée le 26 mars à la Mairie du 15^{ème}. Le festival de lecture théâtrale, Arlequinze, qui a lieu une fois par mois tous les dimanches, gratuitement, à partir de 16h dans différents lieux du 15^{ème}.

Louisa FERHAT indique que l'école doit être libérée à l'heure et qu'il faut mettre un terme à la séance.

Anne-Laure BUCHER, qui devait intervenir sur la bibliothèque Vaugirard, souhaite que la séance se poursuive le temps d'épuiser l'ordre du jour.

Plusieurs autres personnes souhaitent intervenir aussi Mme FERHAT met un terme aux débats faute de temps.

Isabelle ROY indique cependant que la Mairie de Paris ne fermera jamais un établissement public culturel tel que la bibliothèque Vaugirard.